

FORMULAIRE D'INSCRIPTION VIDE GRENIER

Du 1er juin 2025 de 6h à 18h

A retourner chez Mme BORNE SANDRINE 1 route d'Evillers Goux les Usiers 25520 VAL-D'USIERS

Ou à la mairie 9 rue des écoles Goux Les Usiers 25520 VAL-D'USIERS

☐ Professionnel

☐ Particulier

Nom société :

No de RC (professionnel):

Nature des produits (1) (obligatoire si professionnel) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Longueur souhaitée (3€ du mètre linéaire) :ml x 3€=€

Lieu : rue de la république Goux Les Usiers

Tel :

Adresse mail

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (particulier)

(Établie en vertu de l'article R321 - 9 du code pénal)

Je soussigné (e) (nom et prénom) :

Adresse :

No de carte d'identité : et/ou no de permis de conduire.....

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type Braderie ou Vide grenier au cours de l'année 2025.

Fait à Le.....

Signature

Conditions générales :

- Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif.
- Cette manifestation est un vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage.
- Le comité des fêtes de Goux Les Usiers décline toutes responsabilités (vol, casse, type de produits vendus, etc....)
- Seuls les membres du comité des fêtes de Goux Les Usiers sont habilités à gérer les emplacements.
- Le comité des fêtes de Goux Les Usiers se réserve le droit de refuser un exposant s'il estime que la vente du produit fait tort à l'organisateur.

Votre inscription ne sera validée que si nous recevons :

- ☐ Le formulaire (correctement rempli), daté et signé.
- ☐ L'espèce ou chèque libellé à l'ordre du comité des fêtes de Goux Les Usiers (**ne pas agraffer le chèque**)
- ☐ L'attestation sur l'honneur (correctement remplie), datée et signée (particulier uniquement)
- ☐ La photocopie 'recto verso de votre pièce d'identité (particulier uniquement)
- ☐ La photocopie de votre permis de conduire

Date de clôture des inscriptions le 26 mai 2025

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales :

Faits à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)